

NOS TARIFS 2025

PARTICULIERS



Principales conditions tarifaires en vigueur au 1^{er} janvier 2025.
Tarifs en euros Toutes Taxes Incluses lorsque la TVA est applicable.

LE CRÉDIT AGRICOLE DE LA TOURAINE ET DU POITOU

UNE BANQUE DE PROXIMITÉ QUI ACCOMPAGNE



1 entreprise
sur 2



1 pro
sur 3



Près de
1 habitant
sur 2



1,8 MILLIARD D'EUROS
de crédits réalisés



1 logement
financé
sur 3



7 AGRICULTEURS
sur 10



1,9 MILLION D'EUROS
de subventions pour accompagner
les associations locales et projets
solidaires



576 000 €
pour soutenir les
créateurs d'entreprise

Sources : Responsabilité Sociétale et Environnementale 2023 de la Caisse régionale du Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou.



PLUS DE 1000 conseillers
répartis dans **142** agences
de proximité et spécialisées

42,7 %



**DE FEMMES
managers
de managers**



+
de **1500**
salariés



206
embauches
en **CDI**



UNE BANQUE MUTUALISTE

**736
ADMINISTRATEURS**

Un trait d'union entre le territoire
et la banque



PRÈS DE 180
distributeurs
de billets



18 MILLIONS D'EUROS
DE FINANCEMENT
de travaux liés à la
rénovation énergétique

SOMMAIRE

EXTRAIT STANDARD DES TARIFS

P.5



OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

P.6

Ouverture, Transformation, Clôture
Relevés de compte
Tenue de compte
Services en agence
Frais de recherche de documents



BANQUE À DISTANCE

P.7

Internet
Téléphone avec Filvert Service vocal
Services d'alertes par SMS



MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

P.8

Cartes
Virements
Prélèvements / TIP SEPA
Chèques



OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

P.11

Offre Prestige
Offre Premium
Offre Essentiel
Offre Globe Trotter
Offre Eko
Offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière : le Compte à Composer Module Budget Protégé
Offres qui ne sont plus commercialisées



IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

P.18

Commission d'intervention
Opérations particulières
Incidents de paiement



DÉCOUVERT ET CRÉDITS

P.19

Découvert
Crédits à la consommation
Crédits immobiliers



ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

P.21

Épargne bancaire
Placements financiers



OFFRES POUR LES JEUNES

P.22



OPÉRATIONS À L'ÉTRANGER

P.23

Paiements vers/en provenance de l'étranger
Opérations diverses



ASSURANCES ET PRÉVOYANCE

P.25

Assurance pour vous et vos proches
Assurance pour vos biens
Assurance pour vous protéger au quotidien
Assurance de la banque au quotidien



SUCCESSION

P.26



AUTRES SERVICES

P.26

Protection des particuliers
Magazines



RÉSOUTRE UN LITIGE

P.27

Cette plaquette tarifaire comprend les prix des produits et services liés à la gestion d'un compte de dépôt, ainsi que les principales conditions tarifaires applicables aux autres opérations, produits ou services.

EXTRAIT STANDARD DES TARIFS*

(Liste nationale des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement).

Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle.

Liste des services

Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.) (Crédit Agricole en ligne option virement externe)	GRATUIT
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS	2,10 €/mois permettant de recevoir 2 alertes par semaine. Soit, pour information 25,20 €/an
Tenue de compte	1,50 €/mois soit 18,00 €/an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) Visa Classic/Mastercard	48,00 €/an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) Visa Classic/Mastercard	44,50 €/an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) L'Autre Carte	17,00 €/an
Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)	1,02 €/retrait à partir du 4 ^e retrait (3 gratuits/mois)
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement SécuriCOMPTE Plus	24,00 €/an
Virement (cas d'un virement SEPA ² occasionnel et externe) • En agence • Par Internet	4,30 €/virement GRATUIT
Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)	GRATUIT
Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)	GRATUIT
Commission d'intervention • Par opération • Plafond mensuel	8,00 € 80,00 €

**Les établissements de crédit ont la possibilité de présenter en tête de leurs plaquettes tarifaires un extrait standard de tarifs. Cette plaquette tarifaire comprend les prix des produits et services liés à la gestion d'un compte de dépôt, ainsi que les principales conditions tarifaires applicables aux autres opérations, produits ou services. Votre conseiller ou votre agence est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.*

Les conditions tarifaires et le catalogue tarifaire sont consultables auprès de l'ensemble de vos agences et sur credit-agricole.fr/ca-tourainepoitou/particulier/informations/tarifs.html (hors coût du fournisseur d'accès à Internet).

BON À SAVOIR



1 Votre fidélité est reconnue par une remise tarifaire sur les produits et services marqués du symbole 
Plus de détails sur vos avantages fidélité auprès de votre conseiller.

¹ L'accès au Programme Fidélité est soumis à conditions et réservé aux clients majeurs. Vous pouvez vous renseigner auprès de votre conseiller ou sur le site www.credit-agricole.fr/ca-tourainepoitou

² Sauf gratuité imposée par la loi

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

OUVERTURE, TRANSFORMATION, CLÔTURE

Ouverture de compte ▲	GRATUIT
Clôture/Transfert de compte ▲	GRATUIT
Désolidarisation du compte joint (Facturé sur le compte désolidarisé)	54,08 €
Service d'aide à la mobilité bancaire	GRATUIT
Services bancaires de base (fournis dans le cadre du droit au compte : article L.312-1 et article D.312-5-1 etc. du Code monétaire et financier) mentionnés par le symbole ▲	GRATUIT

BON À SAVOIR



▲ Services bancaires de base :

Ces services comprennent :

l'ouverture, la tenue et la clôture du compte - un changement d'adresse par an - la délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire - la domiciliation de virements bancaires - la fourniture mensuelle d'un relevé des opérations effectuées sur le compte - l'encaissement de chèques et de virements bancaires - les paiements par prélèvements SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou par virement bancaire SEPA, ce dernier pouvant être réalisé au guichet ou à distance - des moyens de consultation à distance du solde du compte - les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte - une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise permettant notamment le paiement d'opérations sur Internet et le retrait d'espèces dans l'Union Européenne - deux formules de chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services - la réalisation des opérations de caisse.

RELEVÉS DE COMPTE

	Papier	e.relevé ¹
● Relevé mensuel ▲	GRATUIT	GRATUIT
Relevé par quinzaine (2 par mois)	1,72 €/mois	GRATUIT
Réédition d'un relevé de compte	2,66 €/relevé	GRATUIT
Relevé annuel des frais	GRATUIT	GRATUIT
● Relevé global des avoirs (épargne/crédit)	14,58 €/an 9,11 €/semestre 5,46 €/trimestre	

TENUE DE COMPTE

Gratuit pour un client détenteur d'une offre groupée de services ou de - 26 ans

● Tenue de compte ▲	1,50 €/mois soit 18,00 €/an
Frais de gestion de compte inactif ²	30,00 €/an
Délivrance de Relevé d'Identité Bancaire ▲	
• En agence	2,00 €
• Par Internet	GRATUIT

SERVICES EN AGENCE

Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations de prélèvements SEPA, virements SEPA, TIP SEPA. **GRATUIT**

Versement d'espèces ▲ **GRATUIT**

Remise de chèque(s) ▲ **GRATUIT**

Retrait d'espèces de dépannage³ ▲ **4,00 €⁴**
> Tarification par retrait à compter du 3^e retrait dans le mois calendaire

Frais de location de coffre-fort **à partir de 74,35 €/an**

FRAIS DE RECHERCHE DE DOCUMENTS

Recherches diverses sur opérations sur compte, virements, prélèvements, retraits, commandes de monnaie, chèques de banque..., par document recherché **12,76 €** 

● Services inclus dans le CAC.

■ Services inclus dans les offres Ma Banque au Quotidien.

¹ Les e.relevés sont mis à disposition et consultables par le client dans son espace personnel du service de banque à distance par Internet "Crédit Agricole en ligne", à la rubrique e-Documents.

² Frais prélevés sur chaque compte inactif dans la limite du solde créditeur du compte.

³ Délivrance dans une agence de la Caisse régionale du Crédit Agricole Touraine Poitou ou dans une agence d'une autre Caisse régionale du Crédit Agricole, d'une carte de retrait d'espèces en euro, à usage unique, auprès d'un distributeur d'une agence de Caisse régionale du Crédit Agricole.

⁴ Inclus dans les modules CAC Budget Protégé, CAC Compte Sécurisé (Standard et Premium), offre EKO.

Recherches diverses complexes sur comptes titres, DAT, PEP, Orchestral, contrats, procurations..., par document recherché	25,96 €	
Recherche d'un relevé de compte (jusqu'à 10 ans) sur les DAV et livrets, par mois éditée	9,90 €	
Recherche d'un chèque débité (par chèque) ou d'une remise de chèque (par remise de 1 à 5 chèques)	15,00 €	

BANQUE À DISTANCE

Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.) Hors coût du fournisseur d'accès à Internet

INTERNET

Service de banque à distance par Internet CREDIT AGRICOLE EN LIGNE

- Service de banque à distance comprenant la consultation des comptes, la réalisation de virements internes et la souscription de produits et services par signature électronique **GRATUIT**

Service de banque à distance par Internet ▲

- Crédit Agricole en ligne option virement externe Services inclus dans CREDIT AGRICOLE EN LIGNE + virements externes SEPA **GRATUIT**

Service de bourse en ligne (complément dans la rubrique "Épargne et placements financiers" p.21)

- Invest Store Initial **GRATUIT**
- Invest Store Intégral
- À partir de 12 ordres par an **GRATUIT**
- Moins de 12 ordres par an 200,00 €

● Service d'agrégation de comptes¹

Informations sur les comptes bancaires détenus dans d'autres banques **GRATUIT**

Ces services de banque à distance par Internet sont accessibles depuis :

- Le site Internet credit-agricole.fr/ca-tourainepoitou
- Les applications mobiles
 - Ma Banque pour la gestion de votre budget et de vos projets et le service de virement WERO²
 - Paiement Mobile qui comprend le service Paylib sans contact³

TÉLÉCHARGEMENT ET ACCÈS GRATUIT



TÉLÉPHONE AVEC FILVERT SERVICE VOCAL

GRATUIT

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation de compte par SMS

SERVICES D'ALERTE PAR SMS

● Alerte solde de compte journalier	0,30 €/SMS envoyé
● Mini-relevés hebdomadaires	2,10 € forfait/mois
Nombre de SMS inclus	2 envois maximum/semaine
● Alerte écopage (mensuelle)	0,30 €/SMS envoyé
● Alerte temps réel de gestion	0,30 €/SMS envoyé
● Alerte achat à distance	0,30 €/SMS envoyé
● Alerte solde disponible (hebdomadaire)	0,30 €/SMS envoyé
● Alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur	0,30 €/SMS envoyé
● Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	0,30 €/SMS envoyé
● Alerte souplesse du découvert	0,30 €/SMS envoyé
● Alerte solde débiteur et rejet d'opérations	GRATUIT

¹ Service disponible depuis l'application mobile Ma Banque.

² Service permettant d'effectuer un virement entre Particuliers par l'utilisation du numéro de téléphone mobile.

³ Service permettant d'effectuer des paiements chez les commerçants acceptant la carte sans contact et affichant le logo "PAYLIB". La détention d'un smartphone Android éligible est requise. Réservé aux titulaires d'un compte de dépôt, d'une carte bancaire émise par le Crédit Agricole et d'un accès au service de banque en ligne du Crédit Agricole. Paylib permet d'effectuer des paiements sur des grands sites e-commerçants affichant le logo Paylib, de payer chez tous les commerçants de proximité acceptant la carte sans contact et de réaliser des virements SEPA entre particuliers dans les limites fixées dans les conditions générales Paylib. L'utilisation de la solution de paiement Paylib nécessite une adhésion spécifique ainsi que la détention d'un smartphone compatible et d'un numéro de téléphone fiabilisé.

MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

CARTES

Cotisation carte - Carte de paiement et de retrait 

CATÉGORIE DE CARTE	Débit immédiat	Débit différé
Fourniture d'une carte de paiement à autorisation systématique - L'autre carte ▲	17,00 €/an	
Fourniture d'une carte de paiement internationale à autorisation systématique - Mastercard - Mastercard Eko	38,50 €/an 35,00 €/an	
Fourniture d'une carte de paiement internationale - Mastercard Globe Trotter - Mastercard - Carte Internet - Visa Classic - Gold Mastercard - Visa Premier - World Elite Mastercard - Visa Infinite	45,00 €/an 3,75 €/mois 48,00 €/an 48,00 €/an 132,00 €/an 132,00 €/an	44,50 €/an 44,50 €/an 44,50 €/an 129,00 €/an 129,00 €/an 365,00 €/an 365,00 €/an



BON À SAVOIR

- **Cartes** : Pour toute souscription d'une seconde carte de paiement sur un même compte (hors Carte de retrait Libre Service Bancaire "LSB" et l'Autre Carte), réduction de 50 % sur la cotisation de la carte la moins chère dès la 1^{ère} cotisation.
- Le logo  vous indique les cartes disposant de la fonctionnalité **sans contact**. Il est possible de désactiver cette fonctionnalité sur l'application Paiement Mobile ou auprès de votre conseiller.
- Les cartes de paiement à débit différé et les cartes avec paiement par crédit renouvelable comportent la mention CREDIT. Les cartes de paiement à autorisation systématique et les cartes de paiement à débit immédiat comportent la mention DEBIT.
- **BONUS GOLD** : 0,01 € à valoir sur la prochaine cotisation carte¹ pour chaque paiement et retrait dans les distributeurs du Crédit Agricole. Les cartes éligibles sont les cartes Gold Mastercard, Visa Premier, Mastercard World Elite, Visa Infinite. Les cartes Gold Mastercard et Visa Premier incluses dans l'offre Premium (page 12), de même que les cartes World Elite Mastercard et Visa Infinite incluses dans l'offre Prestige (page 11) ne bénéficient pas du Bonus Cotisation.



CARTE AVEC PAIEMENT PAR CRÉDIT RENOUVELABLE

Paiement comptant	Débit immédiat	Débit différé
Mastercard Cartwin ² 	48,00 €/an	44,50 €/an
Gold Mastercard Cartwin ² 	132,00 €/an	129,00 €/an

CARTE DE RETRAIT

Carte Libre Service Bancaire (LSB) ³	21,65 €
---	---------

¹ Dans la limite maximum du montant de la cotisation due, moins 1 euro à titre de participation financière minimum.

² Les cartes Cartwin sont des cartes associées à un compte de dépôt et à un crédit renouvelable. Elles portent la mention « Carte de CREDIT » au recto. Le client peut choisir si ses opérations sont débitées au comptant ou à crédit directement imputées sur le crédit renouvelable auquel la carte est rattachée. Les retraits au comptant sont toujours débités immédiatement sur le compte associé. Les paiements réalisés au comptant sont débités sur le compte de dépôt en fonction du type de débit de la carte choisie par le client : carte à débit immédiat : le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client au jour le jour. La carte Cartwin porte en sus la mention « DEBIT », carte à débit différé (pour la Mastercard Cartwin et la Gold Mastercard Cartwin uniquement) : le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, à une date convenue.

³ Retraits au(x) seul(s) distributeur(s) de votre agence.

PAIEMENT PAR CARTE

Paiement par carte en euro¹ dans la zone euro ou dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)

GRATUIT

Paiement par carte en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)

- Frais fixes 0,20 €/opération
- Frais variables 2,10 %
- Frais de conversion monétaire²

Autres paiements par carte³

- Frais fixes 0,20 €/opération
- Frais variables 2,10 %
- Frais de change éventuels

N.B : Le paiement mobile sans contact en magasin bénéficie des mêmes tarifications que les paiements par carte.

RETRAIT D'ESPÈCES

Retrait d'espèces en euro¹ dans la zone euro ou dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)

RETRAIT D'ESPÈCES AU DISTRIBUTEUR AUTOMATIQUE DE BILLETS

du Crédit Agricole

d'une autre banque

L'autre carte ▲

GRATUIT

1,02 €/retrait
dès le 1^{er} retrait

Mastercard Eko

GRATUIT

1,02 €/retrait
au delà de 25 retraits/an

Autres Mastercard ou Visa

GRATUIT

1,02 €/retrait
dès le 4^e retrait/mois

Cartes Mozaïc

GRATUIT

GRATUIT

Carte Globe Trotter

GRATUIT

GRATUIT

Retrait d'espèces par carte en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)

- Frais fixes 3,25 €/retrait
- Frais variables 2,10 %
- Frais de conversion monétaire²

Autres retraits

- Frais fixes 3,25 €/retrait
- Frais proportionnels à l'opération 2,10 %
- Frais de change éventuels

AUTRES SERVICES PAR CARTE

Envoi de la carte en recommandé avec avis de réception (frais de poste inclus) à la demande du client

7,00 €

● Commande de carte en urgence

11,71 €



● Réédition du code confidentiel (envoi par courrier ou par SMS)

9,00 €



Augmentation permanente du plafond carte

Internet **GRATUIT**

Agence 2,00 €

SERVICES SPÉCIFIQUES CARTES ▲

Opposition faite par le titulaire de la carte

GRATUIT

2,00 €

Augmentation temporaire du plafond carte < 3 mois

GRATUIT

2,00 €

Activation/Désactivation des services Cartes

GRATUIT

2,00 €

(Ventes à distance / sans contact / à l'étranger)

¹ Ou en devise équivalente : Devise suédoise ou en leu roumain (conformément au règlement européen n° 924/2009).

² L'opération de change est effectuée au taux de change appliqué par Visa ou Mastercard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliquée au cours de change publié par la Banque Centrale Européenne (BCE). Voir exemples sur : <https://www.credit-agricole.fr/ca-tourainepoitou/particulier/informations/tarifs.html>

³ Opérations hors champ d'application du règlement européen n°924/2009 du 16 septembre 2009

VIREMENTS

Virement SEPA*

Opération libellée en euro à destination ou en provenance de la zone SEPA

VIREMENT SEPA OCCASIONNEL ▲	Internet	Agence
-----------------------------	----------	--------

Frais par virement occasionnel

- Vers un compte détenu au sein de la Caisse régionale	GRATUIT	GRATUIT
- Vers un compte Crédit Agricole hors Caisse régionale	GRATUIT	GRATUIT
- Vers un compte d'une autre banque	GRATUIT	4,30 €

VIREMENT SEPA PERMANENT ▲	Internet	Agence
---------------------------	----------	--------

● Frais de mise en place d'un virement permanent	GRATUIT	4,00 €
--	---------	--------

Réception d'un virement SEPA

GRATUIT

VIREMENT SEPA INSTANTANÉ

Via « Mon Espace sécurisé » de banque à distance présent sur le site Internet

> Frais par virement occasionnel vers un compte hors Caisse régionale	GRATUIT
---	---------

Via Service de virement WERO - Application Ma Banque

> Frais par virement occasionnel	GRATUIT
> Réception d'un virement SEPA ▲	GRATUIT

Réception d'un virement instantané SEPA

GRATUIT

Autres opérations sur virements

Demande de rappel de virement (et virement instantané) SEPA à l'initiative du donneur d'ordre	7,35 €
---	--------

Virement non SEPA (détails p.23 - Opérations à l'étranger)

PRÉLÈVEMENTS / TIP SEPA

● Révocation et opposition de prélèvement SEPA	GRATUIT
● Frais par paiement d'un prélèvement SEPA ▲	GRATUIT
● Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA ▲	GRATUIT
● Courrier d'information premier prélèvement SEPA	0,50 €
● Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA ▲	GRATUIT

CHÈQUES

Paiement d'un chèque	GRATUIT
----------------------	---------

Remise de chèque(s) sur le compte ▲	GRATUIT
-------------------------------------	---------

Date de valeur chèque remis à l'encaissement à compter de son inscription sur le compte	J+1 ouvrable
---	-----------------

Chéquier remis à l'agence	GRATUIT
---------------------------	---------

Frais d'envoi de chéquier :

● En recommandé AR (frais de poste inclus) à la demande du client	10,00 €
● En pli simple à la demande du client	GRATUIT

● Frais d'opposition chéquier(s) par l'émetteur (gratuit si non parvenu)	20,00 €
--	---------

Frais d'émission d'un chèque de banque ▲	15,00 €
--	---------

* Pays de la zone SEPA (cf. carte en p. 28)

OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

Les produits et services composant les offres groupées de services peuvent être achetés séparément

Cotisation à une offre groupée de services

Pour chaque service composant l'offre groupée de services, le nombre de prestations couvert par l'offre groupée de services est mentionné lorsque les prestations sont limitées. À défaut de précision, les prestations ne sont pas limitées.

OFFRE PRESTIGE

GESTION DU COMPTE

Tenue de compte

Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-Relevé mensuel

COMMISSION D'INTERVENTION

Commission d'intervention¹ : 12 commissions / an

MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) « World Elite Mastercard » ou « Visa Infinite » (cotisation carte)

Envoi de la carte en pli simple à la demande du client

Rédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Émission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)

Émission et réception d'un virement instantané SEPA

Émission et réception d'un virement non SEPA

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA²

Paieement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Frais d'émission d'un chèque de banque

RETRAIT D'ESPÈCES PAR CARTE³

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse régionale de la Touraine et du Poitou

Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en euro ou en devises, dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen (EEE), à un distributeur automatique d'un autre établissement

PAIEMENT PAR CARTE³

En euro ou en devises, dans ou hors pays de l'EEE

ASSURANCE DE LA BANQUE AU QUOTIDIEN

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE Premium⁴

SécuriWEB Premium

MERCI POUR L'INFO PRESTIGE (VERSION NUMÉRIQUE)

- Accès illimité au service de renseignements Allô Expert Merci pour l'info
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.com
- Mon Kiosque Presse avec accès à 8 titres en version numérique (Merci pour l'info, Santé magazine, Détente Jardin, Régál, Maison Créative, Détours en France, Plus de Pep's, Parents)

**32,00 €
/mois**

¹ Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser, par compte bancaire, un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.

² Sauf gratuité imposée par la loi.

³ Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

⁴ La garantie n'a pas vocation à se substituer aux obligations légales de la Caisse régionale résultant des exigences du code monétaire et financier et relatives à la fraude aux moyens de paiement (voir détail dans la notice d'assurance).

OFFRE PREMIUM

GESTION DU COMPTE

Tenue de compte

Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-Relevé mensuel

COMMISSION D'INTERVENTION

Commission d'intervention¹ : 3 commissions / an

MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé) « Gold Mastercard » ou « Visa Premier » (cotisation carte)

Envoi de la carte en pli simple à la demande du client

Rédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Émission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)

Émission et réception d'un virement instantané SEPA

Émission et réception d'un virement non SEPA : 10 virements / an

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA²

Païement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Frais d'émission d'un chèque de banque :
3 chèques de banque / an

RETRAIT D'ESPÈCES PAR CARTE³

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse régionale de la Touraine et du Poitou

Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en euro ou en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement : 10 retraits / an

PAIEMENT PAR CARTE³

En euro dans un pays de l'EEE

En devises dans ou hors pays de l'EEE : 10 paiements / an

ASSURANCE DE LA BANQUE AU QUOTIDIEN

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement :
SécuriCOMPTE Premium⁴

SécuriWEB Premium

MERCI POUR L'INFO PREMIUM (VERSION NUMÉRIQUE)

- Accès illimité au service de renseignements Allô Expert Merci pour l'info
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.com
- Le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) dont ses guides pratiques en version numérique

**14,50 €
/mois**

¹ Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.

² Sauf gratuité imposée par la loi.

³ Au moyen de la carte incluse dans l'offre

⁴ La garantie n'a pas vocation à se substituer aux obligations légales de la Caisse régionale résultant des exigences du code monétaire et financier et relatives à la fraude aux moyens de paiement (voir détail dans la notice d'assurance).

OFFRE ESSENTIEL

GESTION DU COMPTE

Tenue de compte

Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-Relevé mensuel

COMMISSION D'INTERVENTION

Commission d'intervention¹ : 1 commission / an

MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé) « Mastercard Standard » ou « Visa Classic » (cotisation carte)

Envoi de la carte en pli simple à la demande du client

Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Émission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)

Émission et réception d'un virement instantané SEPA

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA²

Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Frais d'émission d'un chèque de banque : 1 chèque de banque / an

8,50 €/mois

RETRAIT D'ESPÈCES PAR CARTE³

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse régionale de la Touraine et du Poitou

Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en euro ou en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement

PAIEMENT PAR CARTE³

En euro dans un pays de l'EEE

ASSURANCE DE LA BANQUE AU QUOTIDIEN

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE Plus⁴

MERCI POUR L'INFO ESSENTIEL (VERSION NUMÉRIQUE)

- Accès au service de renseignements Allô Expert Merci pour l'info : 2 demandes / an
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.com
- Le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) dont ses guides pratiques en version numérique

OFFRE GLOBE TROTTER (OFFRE RÉSERVÉE AUX 18-30 ANS INCLUS)

GESTION DU COMPTE

Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.) : Crédit Agricole en ligne option virement externe

Tenue de compte

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :

- Alerte solde débiteur et rejet d'opérations
- Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

2,00 €/mois

E-Relevé mensuel

¹ Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.

² Sauf gratuité imposée par la loi

³ Au moyen de la carte incluse dans l'offre

⁴ La garantie n'a pas vocation à se substituer aux obligations légales de la Caisse régionale résultant des exigences du code monétaire et financier et relatives à la fraude aux moyens de paiement (voir détail dans la notice d'assurance).

MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) "Mastercard Globe Trotter" (cotisation carte)

Rédition du code confidentiel de la carte
(envoi par courrier ou par SMS)

Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

Frais d'opposition de la carte par le titulaire

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA

Émission et réception d'un virement non SEPA

2,00 €/mois

Délivrance d'un chéquier

RETRAIT D'ESPÈCES PAR CARTE¹

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse régionale de la Touraine et du Poitou

Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en devises hors de la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

PAIEMENT PAR CARTE¹

En euro ou en devises, dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen (EEE)

Tous les produits, services et opérations non listés ci-avant sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre Globe Trotter sera résiliée le jour du 31^e Anniversaire du titulaire ainsi que, notamment, en cas de résiliation du contrat carte de paiement Mastercard Globe Trotter. En cas de résiliation de l'offre Globe Trotter, le titulaire continue de bénéficier des produits et services listés ci-dessus non résiliés. La résiliation entraîne l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire en vigueur à la date de la résiliation.

OFFRE EKO



GESTION DE COMPTE

Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en ligne option virement externe

Tenue de compte

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :

- Alerte si solde du compte inférieur à 20 €
- Alerte - solde débiteur
- Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement
- Alerte consommation des forfaits de retraits hors distributeurs Crédit Agricole

E-relevé mensuel

MOYENS DE PAIEMENT

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat et à autorisation systématique) "Mastercard Eko" (cotisation carte)

2,00 €/mois

Renvoi du code confidentiel de la carte

Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

Frais d'opposition de la carte par le titulaire

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA

RETRAIT D'ESPÈCES PAR CARTE

En euro à un distributeur automatique du Crédit Agricole

En euro dans la zone euro et en euros ou en devises dans les autres pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement : 25 retraits / an

En devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement : 10 retraits / an

¹ Au moyen de la carte incluse dans l'offre

BON À SAVOIR



L'offre Eko n'inclut pas d'autorisation de découvert

Le compte doit toujours fonctionner en position créditrice et aucune opération ne doit être initiée au-delà du solde disponible. Les clients Eko ne supportent pas les frais suivants : commission d'intervention, frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté, frais par service de paiement rejeté pour défaut de provision, prélèvement rejeté pour un motif autre que sans provision et frais par rejet de chèque pour un autre motif que sans provision.

En cas de non régularisation d'un chèque émis sans provision, les clients Eko se voient appliqués les frais suivants : forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision et frais en cas d'interdiction bancaire. Le montant de ce forfait pour les clients Eko est le suivant :

- | | |
|--|-----------------------|
| • Montant du chèque inférieur ou égal à 50 € : | 22,00 €/chèque |
| • Montant du chèque supérieur à 50 € : | 42,00 €/chèque |

Tous les produits, services et opérations non listés ci-avant sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre Eko sera résiliée, notamment, en cas de résiliation du contrat carte de paiement Mastercard Eko, de souscription d'une carte complémentaire et de souscription d'une autorisation de découvert. En cas de résiliation de l'offre Eko, le titulaire continue de bénéficier des produits et services listés ci-dessus non résiliés. La résiliation entraîne l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire en vigueur à la date de la résiliation.

OFFRE CRÉDIT AGRICOLE À DESTINATION DE LA CLIENTÈLE EN SITUATION DE FRAGILITÉ FINANCIÈRE : LE COMPTE À COMPOSER MODULE BUDGET PROTÉGÉ¹

LE SOCLE

Tenue de compte

Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en ligne option virement externe

Envoi carte à domicile en pli simple

Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA

Information premier prélèvement SEPA

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :

- Alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur
- Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

Relevé de compte papier ou électronique (mensuel)

MODULE BUDGET PROTÉGÉ

Ouverture et clôture de compte

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) - Cotisation carte : " L'autre carte "

1,00 €/mois

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte solde disponible (1 fois/semaine)

Exonération pour l'ensemble des frais suivants :

- Les commissions d'intervention
- Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision
- Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé
- Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision
- Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision
- Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision
- Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques
- Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire
- Les frais d'oppositions (blocages) de la carte par la banque.

Pour les frais autres que les commissions d'intervention, une réduction de 50 % s'applique sur les conditions tarifaires en vigueur.

¹ En application de l'article L.312-1-3 alinéa 2 du code monétaire et financier relatif à l'offre spécifique destinée aux clients en situation de fragilité financière.

2 chèques de banque par mois	1,00 €/mois
Fourniture de relevés d'identité bancaire (RIB)	
Un changement d'adresse (1 fois / an)	
Versement d'espèces en agence	
Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque	

OFFRES QUI NE SONT PLUS COMMERCIALISÉES

COMPTES SERVICES COMMERCIALISÉS JUSQU'AU 04/10/2007

Facilité de Trésorerie	8,90 €/mois
Gestion des Excédents	10,20 €/mois
Mozaïc	3,30 €/mois
Initial (CSI)	5,25 €/mois

COMPTES SERVICES COMMERCIALISÉS DU 04/10/2007 AU 21/05/2013

Option 1 (si moins de 26 ans -50 %)	5,25 €/mois
Option 2 (si moins de 26 ans -50 %)	8,90 €/mois
Option 3	10,20 €/mois

LE COMPTE À COMPOSER (PLUS COMMERCIALISÉ)

Vos essentiels du quotidien

LE SOCLE

Tenue de compte	2,32 € / mois*
Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en ligne option virement externe	
Frais d'envoi de chéquier (pour les renouvellements)	
Envoi carte à domicile (pour les renouvellements) en pli simple	
Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA	
Information premier prélèvement SEPA	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :	
- Alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur - Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
Relevé de compte papier ou électronique (mensuel)	

Vos univers de besoins

MODULE MAÎTRISE DU DÉCOUVERT

Module souscrit à partir du 01/01/2017	de 1 à 500 €	2,35 €/mois
Assurance SécuriCOMPTE Découvert ¹	de 501 à 1 000 €	3,17 €/mois
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte souplesse du découvert (mensuelle)	de 1001 à 2 000 €	4,15 €/mois
Ristourne des intérêts débiteurs ²	2 001 € et +	5,46 €/mois
Module souscrit avant le 01/01/2017	de 1 à 300 €	1,38 €/mois
Assurance SécuriCOMPTE Découvert ¹	de 301 à 800 €	2,31 €/mois
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte souplesse du découvert (mensuelle)	de 801 à 1 200 €	3,13 €/mois
Ristourne des intérêts débiteurs ²	de 1 201 à 2 000 €	4,07 €/mois
	2 001 € et +	5,46 €/mois

*Ce prix n'inclut pas l'abonnement à l'offre Merci pour l'info (p. 25)

¹ Contrat distribué par la Caisse régionale du Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou. Concernant les contrats assurés par CAMCA: Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole - Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Siège social : 53, rue La Boétie - 75008 PARIS, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro Siret 784 338 527 00053.

² Module souscrit avant le 01/01/2017 : Facturation des agios puis ristourne à hauteur du forfait annuel (5 €, 10 €, 15 €, 20 €, 25 €) selon la tranche choisie. Module souscrit après le 01/01/2017 : Facturation des agios puis ristourne à hauteur du forfait annuel (5 €, 10 €, 15 €, 20 €) selon la tranche choisie.

MODULE BUDGET ASSURANCES

Assurance SécuriBUDGET¹
SécuriPROTECTION¹

1,70 €/mois
PREMIUM
2,00 €/mois

MODULE COMPTE SÉCURISÉ

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement :
Assurance SécuriCOMPTE Plus¹

SécuriCOMPTE Premium¹

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Retrait d'espèces de dépannage

Réédition Carte urgente

Réédition code confidentiel

2,90 €/mois
PREMIUM
4,52 €/mois

MODULE ÉPARGNE PILOTÉE

Mandat d'épargne²

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte mensuelle "écopage"

Cotisation à une offre d'assurance ouvrant droit à indemnité en cas de décès accidentel de l'assuré, indemnité correspondant à un capital calculé en fonction du dernier montant mensuel de l'épargne programmée dans le cadre d'un mandat de placement automatisé des excédents de trésorerie :

Assurance SécuriEPARGNE¹

SécuriEPARGNE Premium¹

Relevé global épargne/crédit (annuel) (trimestriel en Premium)

Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en ligne Invest Store Initial (service de bourse en ligne)

2,27 €/mois
PREMIUM
3,42 €/mois

MODULE SUIVI @SSURÉ

Cotisation à une offre d'assurance en cas de non livraison ou de livraison non conforme d'un bien :

Assurance SécuriWEB¹

SécuriWEB Premium¹

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :

- Alerte achat à distance
- Mini relevés (2/semaine)
- Alerte temps réel de gestion

3,05 €/mois
PREMIUM
4,11 €/mois

Réduction tarifaire selon le montant total souscrit applicable au Compte à Composer : pour toute souscription du Compte à Composer (socle + modules), le client bénéficie d'une dégressivité tarifaire dont les modalités sont les suivantes :

DÉGRESSIVITÉ TARIFAIRE

Réduction sur le montant total mensuel souscrit

-5 % de réduction (socle + modules)	compris entre 4,15 € et 5,15 €
-10 % de réduction (socle + modules)	compris entre 5,16 € et 7,20 €
-15 % de réduction (socle + modules)	compris entre 7,21 € et 9,23 €
-20 % de réduction (socle + modules)	égal à 9,24 € et plus

EN + : Les options bénéficient automatiquement du niveau de dégressivité tarifaire atteint au titre de l'équipement socle + modules.

Avantages Tarifaires Supplémentaires

Pour les 18-25 ans inclus -50 % de réduction

A partir du 2^e Compte à Composer et suivants -50 % de réduction

Cotisation cartes³ -15 % de réduction

¹ Dans les limites et conditions prévues aux contrats d'assurances spécifiques souscrits auprès de CAMCA, Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole - Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Siège social : 53, rue La Boétie - 75008 PARIS, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro Siret 784 338 527 00053.

² Mandat de placement automatisé des excédents de trésorerie.

³ Hors LSB et l'Autre carte.

IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

COMMISSION D'INTERVENTION

Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier : présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...

- | | |
|-------------------------|---------|
| • Plafond par opération | 8,00 € |
| • Plafond mensuel | 80,00 € |

Montant plafonné en application de l'article L.312-1-3 du Code monétaire et financier pour la clientèle bénéficiant des services bancaires de base

- | | |
|-------------------------|---------|
| • Plafond par opération | 4,00 € |
| • Plafond mensuel | 20,00 € |

La facturation globale des frais de dysfonctionnement suivants est plafonnée à 300 € par mois : commissions d'intervention, frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision, forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision, frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision, LCC 30 jours (dépassement du découvert autorisé ou solde du compte < 0 € durant plus d'un mois). Pour les paiements par carte dont le montant est inférieur à 10 € et réalisés lorsque le compte se trouve en situation de découvert non autorisé ou au-delà du découvert autorisé, il n'y a pas de facturation de commission d'intervention.

OPÉRATIONS PARTICULIÈRES

Frais de retour de courrier (client inconnu à l'adresse)	22,00 €
Frais par saisie attribution ou conservatoire	80,00 €
Frais par saisie administrative à tiers détenteur	10 % du montant dû au Trésor public, dans la limite d'un plafond de 80,00 €
Frais pour paiement d'un chèque émis en contravention avec une interdiction bancaire	28,60 €/chèque

INCIDENTS DE PAIEMENT

Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	GRATUIT
En cas d'interdiction bancaire :	
• Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	GRATUIT
Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision	14,71 €
Frais de lettre d'information LCC ¹ débiteur 30 jours consécutifs	14,70 €
Frais par paiement direct de pension alimentaire	100,00 €
Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision ²	
• Montant du chèque inférieur ou égal à 50 € (Frais non prélevés en cas de nouveau rejet du même chèque dans les 30 jours)	30,00 €/chèque
• Montant du chèque supérieur à 50 € (Frais non prélevés en cas de nouveau rejet du même chèque dans les 30 jours)	50,00 €/chèque
Frais par rejet de chèque pour un motif autre qu'un défaut de provision	GRATUIT
Frais par ordre de paiement rejeté pour défaut de provision ²	
• Si paiement < 20 €	Montant du paiement
• Si paiement ≥ 20 €	20,00 € ³
Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire	GRATUIT
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque	GRATUIT
Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision	
• Si paiement < 20 €	Montant du paiement
• Si paiement ≥ 20 €	20,00 € ³

¹ "LCC": Loi Crédit Consommation.

² Les montants comprennent les frais de lettre d'information préalable et s'il y a lieu la commission d'intervention.

³ Si le montant des frais perçus est différent, celui-ci ne doit pas excéder 20 euros, commissions d'intervention, s'il y a lieu, incluses.

Frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision **GRATUIT**

Frais de non-exécution de virement occasionnel pour défaut de provision

- | | |
|----------------------|----------------------------|
| • Si paiement < 20 € | Montant du paiement |
| • Si paiement ≥ 20 € | 20,00 €¹ |

Plafond de 25 €/mois de frais d'incidents applicable aux clients identifiés comme éligibles à "l'Offre spécifique clients fragiles" au titre des articles L.312-1-3 et R.312-4-3 du Code monétaire et financier, pour les frais suivants :

- Les commissions d'intervention
- Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision
- Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé
- Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision
- Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision
- Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision
- Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques
- Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire
- Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

DÉCOUVERTS ET CRÉDITS²

DÉCOUVERT

Autorisation de découvert remboursable dans un délai d'un mois

Taux débiteur annuel

Consulter votre conseiller

CRÉDITS À LA CONSOMMATION

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Crédit Renouvelable : Supplétis

Le taux débiteur annuel et le TAEG (Taux annuel effectif global) sont indiqués sur l'offre de contrat de crédit. Peut être associée au Crédit renouvelable Supplétis une carte Cartwin adossée à un compte de dépôt pour des paiements ou des retraits au comptant en France et à l'étranger (sous réserve que l'équipement électronique utilisé par votre commerçant le permette) et à un crédit renouvelable pour des paiements ou des retraits à crédit en France uniquement.

Consulter votre conseiller

Crédit à la consommation amortissable à taux fixe

Le taux débiteur annuel et le Taux Annuel Effectif Global (TAEG) sont indiqués sur l'offre de contrat de prêt.

Prêt à la consommation Auto, Travaux, Personnel, Eco-PTZ, MaPrimeRénov



Simulation gratuite sur credit-agricole.fr/ca-tourainepoitou et flashmoncredit.fr

Frais de dossier³

**1,10 % du capital emprunté
mini : 80 € - maximum : 500 €**

Lettre d'Information annuelle sur le capital restant dû

GRATUIT

Assurance Emprunteur⁴

Consulter votre conseiller

¹ Si le montant des frais perçus est différent, celui-ci ne doit pas excéder 20 euros, commissions d'intervention, s'il y a lieu, incluses.

² Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager. Sous réserve d'étude et d'acceptation de votre dossier par votre Caisse régionale, prêteur. Pour les crédits à la consommation, vous disposez d'un délai de rétractation de 14 jours calendaires révolu par la loi. Pour les crédits immobiliers, vous disposez d'un délai de réflexion de 10 jours pour accepter l'offre de prêt. Assurance emprunteur exigée pour l'octroi du prêt immobilier et facultative pour du crédit à la consommation. Dans les limites et conditions prévues au contrat d'assurance souscrit auprès de PREDICA, voir rubrique "Assurances et Prévoyance" p.24

³ Non applicable pour certains prêts réglementés.

⁴ Dans les limites et conditions prévues au contrat d'assurance souscrit auprès de PREDICA, voir rubrique "Assurances et Prévoyance" p.24.

CRÉDITS IMMOBILIERS

Prêt à taux zéro, Eco-PTZ, Prêt à l'accession sociale (PAS), Prêt conventionné, Prêt épargne Logement, Facilimmo (prêt à taux fixe ou révisable, amortissable ou in fine)

Simulation gratuite sur credit-agricole.fr/ca-tourainepoitou et flashmoncredit.fr

Crédit relais	Consulter votre conseiller
Frais de dossier ¹	0,99 % du capital emprunté
• Montant minimum/maximum	700 € / 1199 € 
• Sur le prêt PAS	500 € maximum
Assurance Emprunteur ²	Consulter votre conseiller

BON À SAVOIR

AVEC FACILIMMO

Options Souplesse (ex. suspendre des échéances ou doubler une mensualité pendant un an)

GRATUIT

Modulation d'échéance (variation des échéances jusqu'à 30 %, dans la limite d'un allongement de durée de 36 mois dans le cas d'une baisse*)

GRATUIT*

*sous conditions et dans la limite indiquée au contrat. Sous réserve d'étude et d'acceptation de votre demande par votre Caisse régionale prêteur. La modulation, la pause ou le paiement d'une double mensualité sont possibles sous conditions et dans les limites indiquées au contrat. La suspension, la réduction ou la modulation des mensualités sont possibles sous conditions et dans les limites indiquées au contrat. L'exercice de ces options entraîne une modification de la durée de remboursement du prêt et de son coût total. Pour plus d'informations, consultez votre conseiller.

AUTRES OPÉRATIONS LIÉES AUX CRÉDITS (PAR PRÊT)

Modification du compte à débiter ou de la date d'échéance	52,00 €
Rédaction d'un avenant (sauf réaménagement) (avec un plafond de 900 €)	300,00 €
Lettre d'Information annuelle des cautions	GRATUIT
Rédition de tableau d'amortissement	50,00 €
Réaménagement de prêt	
• Frais de dossier de réaménagement	1,5 % du capital réaménagé mini : 599 € - maximum : 1 599 €
Décompte de remboursement de crédit immobilier :	
• Pour les offres émises avant le 01/07/2016	56,00 €
• Pour les offres émises à compter du 01/07/2016	GRATUIT
Mainlevée totale ou partielle de garantie (hypothèque) (avec un plafond de 900 €)	300,00 €
Démembrement de propriété (avec un plafond de 900 €)	300,00 €
Report d'échéance	GRATUIT
Frais d'étude de mainlevée co-emprunteur (avec un plafond de 900 €)	300,00 €
Changement d'emprunteur (avec un plafond de 900 €)	300,00 €
Changement d'objet d'un prêt (avec un plafond 900 €)	300,00 €

¹ Non applicable pour certains prêts réglementés.

² Dans les limites et conditions prévues au contrat d'assurance souscrit auprès de PREDICA, voir rubrique "Assurances et Prévoyance" p.24

ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

ÉPARGNE BANCAIRE

Transfert de compte vers une autre banque (livrets et assimilés)	120,00 €
--	----------

ÉPARGNE DISPONIBLE

Livret A, Compte sur livret, Compte Épargne Logement, Livret de Développement Durable et Solidaire, Livret d'Épargne Populaire, Livret Sociétaire¹

Ouverture	GRATUIT
Taux brut en vigueur	Consulter votre conseiller

ÉPARGNE MOYEN/LONG TERME

Les dépôts à terme et Plan Épargne Logement

Ouverture	GRATUIT
Taux brut en vigueur	Consulter votre conseiller
L'Assurance Vie et le Plan d'Épargne retraite (PER individuel assurance vie) ²	
Frais sur versement  / Rémunération / Frais de gestion	Consulter votre conseiller

PLACEMENTS FINANCIERS

OPÉRATIONS DIVERSES SUR TITRES

Ouverture d'un compte-titres, d'un PEA/PEA-PME ou d'un PER individuel compte-titre	GRATUIT
Inscription, fusion / absorption, cession titres non cotés (par dossier)	1,20 % par opération avec un maximum de 480 €
Transfert de compte-titres • Par compte	150,00€
Transfert de PEA/PEA-PME • Par ligne de titres cotés • Par ligne de titres non cotés • Plafond de transfert	15,00 € 25,00 € 150,00€
Gestion conseillée OPCVM	à partir de 95,00 €/trimestre
Gestion conseillée titres vifs	à partir de 160,00 €/trimestre

ORDRE DE BOURSE EN FRANCE

Frais de marché en sus, variables selon le lieu d'exécution

OPÉRATIONS SUR	COMPTE-TITRES, PERI TITRES	PEA/PEA-PME
Invest Store Integral	Ordre ≤ 1000 € : 0,99 € Ordre > 1000 € : 0,12 % du montant de l'ordre	Ordre ≤ 500 € : 0,48 % Ordre compris entre 501 et 1000 € : 0,18 % du montant de l'ordre Ordre > 1000 € : 0,12 % du montant de l'ordre

INSCRIPTION PRODUITS STRUCTURÉS HORS CA	1% avec plafond de 990 €
---	--------------------------

MÉTAUX PRÉCIEUX - OR	Nous consulter
----------------------	----------------

DROITS DE GARDE³ (PAR AN) SUR COMPTES TITRES, PEA ET PERI TITRES

Pour les détenteurs du service de banque à distance Invest Store Integral sur un Compte-Titres PEA/PEA-PME	GRATUIT
Compte-Titres PEA/PEA-PME Frais de tenue de compte + commission proportionnelle selon valeur	30,00 €

¹ Réservé aux clients agréés sociétaires

² Contrat assuré par Predica, voir rubrique "Assurances et Prévoyance : mentions légales" p.24

³ Les droits de garde sont calculés sur la valeur des titres comptabilisés au 31 décembre de l'année précédente

OFFRES POUR LES JEUNES

Ces offres sont destinées aux jeunes.
Les jeunes peuvent aussi avoir accès à toutes les autres
offres dès lors qu'ils satisfont à leurs conditions.

Offres accessibles aux mineurs

Ouverture de Livret Jeune (jusqu'à 25 ans) **GRATUIT**

Ouverture de Livret A **GRATUIT**

MOYENS DE PAIEMENT À PARTIR DE 12 ANS

Cotisation annuelle carte Mozaïc AS (Autorisation Systématique) **12,00 €/an**

Offres 18-25 ans (inclus)

Cotisation carte pour les 18/25 ans

CARTES BANCAIRES

Cotisation carte internationale Mastercard Sociétaire

- Carte à débit immédiat **46,00 €/an 24,00 €/an**
- Carte à débit différé **43,00 €/an 22,25 €/an**

 **Jusqu'à 25 ans, vous bénéficiez de 50 % de réduction sur votre carte internationale Mastercard.**

OFFRES GROUPÉES DE SERVICES (Cotisation à une offre groupée de services)

OFFRE MA BANQUE AU QUOTIDIEN (MBO)

	Essentiel*	Premium*	Prestige
Entre 18 et 25 ans (inclus)	3,00 €/mois	5,00 €/mois	-50%
Entre 26 et 30 ans (inclus)	6,00 €/mois	9,00 €/mois	

COMPTE À COMPOSER

Entre 18 et 25 ans **RÉDUCTION SUR LA COTISATION DE 50 %**

OFFRE GLOBE TROTTER

Entre 18 et 30 ans inclus (voir p.13) **2,00 €/mois**

CRÉDITS ET DÉCOUVERTS¹

Prêt Permis à un euro par jour (jusqu'à 26 ans)	Consulter votre conseiller
Prêts étudiants (jusqu'à 30 ans)	Consulter votre conseiller
Good Loc	Consulter votre conseiller
Frais de dossier sur Prêt Étudiant	Sans frais de dossier

Lettre d'information annuelle des cautions (par an, par emprunteur) **GRATUIT**

Pour les autres opérations liées aux crédits, voir la rubrique "Autres opérations liées aux crédits" p. 19

ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

Livret Jeune (12-25 ans)

Ouverture **GRATUIT**

Taux brut en vigueur **Consulter votre conseiller**

ASSURANCE

Assurance santé des étudiants à l'étranger **Consulter votre conseiller**

Le contrat d'assurance santé des étudiants à l'étranger :

Produit conçu et géré par APRIL International Care France et assuré par Axeria Prévoyance (pour la garantie frais de santé et individuelle accident), Chubb Européen Group SE (pour les garanties assistance rapatriement, responsabilité civile vie privée, stages et locatives et assurance bagages) et Soucia PJ (pour la garantie assistance juridique). NAF6622Z - N° IDENTIFIANT TVA FR60309707727. APRIL - S.A.S. au capital de 200 000 € - RCS Paris 309 707 727. Intermédiaire en assurances - Immatriculée à l'ORIAS sous le n°07 008 000 (HYPERLINK « <http://www.orias.fr> » www.orias.fr).

¹ Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager. Sous réserve d'étude et d'acceptation définitive de votre dossier par votre Caisse régionale de Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou (CATP), prêteur. Vous disposez d'un délai de rétractation de 14 jours calendaires prévus par la loi.

*Gratuité des frais de paiement et retrait à l'étranger par carte (hors frais qui peuvent être appliqués par la banque étrangère)

OPÉRATIONS À L'ÉTRANGER

(Hors zone SEPA)

Toutes les opérations nécessitant une négociation (achat ou vente) de devise supportent des commissions de change de 0,15 % avec un montant minimum de 20,16 €

OPÉRATIONS AVEC L'ÉTRANGER

Lorsque vous initiez une opération avec l'étranger, cette opération doit être conforme à la réglementation des opérations avec l'étranger.

Pour les opérations de paiement hors France, des **banques correspondantes** et/ou des **banques intermédiaires** sont susceptibles d'intervenir pour l'exécution de ces opérations. Une **banque correspondante** est une banque, située généralement dans un pays étranger, qui effectue, pour notre compte, des services bancaires tels que des services de change ou des services de paiement. Une **banque intermédiaire** est une banque, située généralement dans un pays étranger, avec laquelle nous ne sommes pas en relation d'affaires et qui participe, en dehors de toute instruction de notre part à l'exécution de l'opération de paiement.

Par ailleurs, lorsque vous initiez un virement vers un bénéficiaire situé hors zone UE, votre ordre de virement est converti automatiquement dans la devise du compte bénéficiaire.

Nous sommes susceptibles de réaliser cette conversion (directement, ou par l'intermédiaire d'une entité du Groupe Crédit Agricole ou d'une banque correspondante) si nous disposons lors du traitement du virement des informations permettant de déduire que la devise du compte du bénéficiaire du virement est différente de la devise du virement.

Par exemple : lorsque vous nous demandez un virement en euro vers un bénéficiaire titulaire d'un compte libellé en dollars canadiens, nous pouvons convertir l'ordre en dollars canadiens.

Dans ce cas :

- nous ne vous facturons aucuns frais supplémentaires pour cette conversion ;
- si vous ou votre bénéficiaire demandez l'annulation de cette conversion, nous procéderons de nouveau à l'exécution du virement dans la devise initiale de votre ordre de virement, sans frais bancaires supplémentaires. Nous rembourserons le bénéficiaire du virement de tous frais bancaires directs qui lui auraient été prélevés en lien avec cette annulation de conversion.

Vous pouvez, avant que nous exécutions l'un de vos ordres, demander auprès de votre agence ou de votre conseiller habituel que nous ne réalisions aucune conversion.

Renseignez-vous auprès de votre conseiller pour connaître les pays et devises concernés par cette conversion. Cette liste est susceptible d'évolution.

PAIEMENTS VERS L'ÉTRANGER

ÉMISSION D'UN VIREMENT NON SEPA (EN AGENCE UNIQUEMENT)

Option frais partagés : le bénéficiaire règle les frais de sa banque et des banques intermédiaires. OBLIGATOIRE SUR LES TRANSFERTS VERS EEE

Avis d'opération détaillé	3,49 €
Virement en euros vers un des états membres de l'EEE	4,46 €
Virement occasionnel ou permanent en Euro vers un pays hors EEE ou en devise (tous pays)	Frais proportionnels 0,11 % avec un minimum de 25,29 €
Option frais OUR Monde: l'émetteur règle également les frais de la banque du bénéficiaire et des banques intermédiaires (à destination d'un pays hors EEE)	38,61 €
Frais de messagerie SWIFT (SAV suite erreur saisie)	19,35 €
Virement en Euro (en provenance d'un pays hors EEE) ou en devises (tous pays)	19,95 €
Correction virement non conforme (IBAN ou/et BIC SWIFT absent ou erroné)	18,42 €

ÉMISSION CHÈQUE DE BANQUE

Avis d'opération détaillé	3,49 €
Frais chèque de banque en devises	Frais proportionnels 0,11 % avec un minimum de 25,29 €
Frais de port France Chronopost	26,28 €

PRÉSENTATION DE CHÈQUE AU PAIEMENT (ÉMIS PAR LE CLIENT)

Règlement chèque	Frais proportionnels 0,11 % avec un minimum de 25,29 €
Frais d'impayé	48,83 €

PAIEMENTS EN PROVENANCE DE L'ÉTRANGER

VIREMENTS REÇUS

Avis d'opération détaillé	3,49 €
Virement en Euro en provenance de l'EEE	GRATUIT

REMISE DE CHÈQUE

Encaissement d'un chèque : crédit immédiat sauf bonne fin (sur montant du chèque)	Frais proportionnels 0,15 % avec un minimum 38,89 € (si montant du chèque < 76 €, frais forfaitaire de 6,76 €)
Encaissement d'un chèque : crédit différé après encaissement (sur montant du chèque)	Frais proportionnels 0,11 % avec un minimum de 35,69 €
Frais de port étranger courrier international urgent	52,56 €
Impayé avec ou sans protêt	48,83 €

OPÉRATIONS DIVERSES

COMPTE EN DEVISES

Frais d'ouverture de compte en devises	146,58 €
Commission mensuelle tenue de compte en devises	27,27 €

FRAIS DE RECHERCHES

Frais de recherches et de photocopies	22,90 €
Frais de messagerie swift	19,35 €

ASSURANCES ET PRÉVOYANCE

ASSURANCES POUR VOUS ET VOS PROCHES¹

L'assurance complémentaire santé

L'assurance des accidents de la vie

L'assurance dépendance : en fonction du montant et de l'âge de l'assuré

L'assurance décès : en fonction du montant et de l'âge de l'assuré

L'assurance obsèques

**Consulter
votre conseiller**

- Contrat de financement : en fonction du montant et de l'âge de l'assuré
- Contrat d'assistance

ASSURANCE POUR VOS BIENS¹

Automobile - Multirisque habitation - Garantie
locative - Deux roues - Tous mobiles

Consulter votre conseiller

ASSURANCE POUR VOUS PROTÉGER AU QUOTIDIEN¹

La protection juridique

Consulter votre conseiller

ASSURANCE DE LA BANQUE AU QUOTIDIEN

Standard

Premium

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de
moyens de paiement : Sécuricompte Plus²

**24,00 €/an
/compte**

**50,40 €/an
/compte**

SécuriWEB

**15,00 €/an
/compte**

**30,00 €/an
/compte**

SécuriTRESORERIE (dénommé SécuriCOMPTE Découvert dans le cadre du Compte
à Composer souscrit jusqu'au 31/12/2016)

PRIX

Tranches de découvert

16,20 €/an/compte

≤ 300 €

24,00 €/an/compte

de 301 € à 2 000 €

36,00 €/an/compte

**> 2 000 € Plafond d'indemnisation
3 000 €/sinistre/an**

SécuriTRESORERIE (dénommé SécuriCOMPTE Découvert dans le cadre du Compte
à Composer souscrit à compter du 01/01/2017)

PRIX

Tranches de découvert

16,20 €/an/compte

≤ 500 €

24,00 €/an/compte

de 501 € à 2 000 €

36,00 €/an/compte

**> 2 000 € Plafond d'indemnisation
3 000 €/sinistre/an**

¹ Les contrats d'assurance et de prévoyance sont présentés par la Caisse régionale de Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou en sa qualité d'intermédiaire en assurance enregistré à l'ORIAS sous le numéro 07 023 896. Ces contrats sont distribués par votre Caisse régionale et souscrits auprès de :

- PACIFICA, S.A. au capital entièrement libéré de 455 455 425,00 euros, entreprise régie par le Code des Assurances. Siège social : 8-10 Boulevard de Vaugirard - 75724 Paris Cedex 15. 352 358 865 RCS Paris.

- PRÉDICA - S.A. au capital de 1 029 934 935 € entièrement libéré - Entreprise régie par le Code des assurances - Siège social : 16-18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris. 334 028 123 RCS Paris ; PRÉDICA assure : les contrats d'assurance décès et d'assurance dépendance, les contrats Financement Obsèques (contrat d'assurance de groupe vie-entière à adhésion facultative souscrit par l'Andecam), les contrats d'assurance emprunteur des prêts immobiliers et prêts à la consommation.

- EUROP ASSISTANCE - Société Anonyme au capital de 58 356 222 € entreprise régie par le Code des assurances, sise 2 rue Pillet-Will, 75009 PARIS, RCS 451 366 405 RCS Paris. Les prestations d'assistance des contrats PACIFICA et PRÉDICA. Les prestations d'assistance Obsèques sont mises en œuvre par EUROP ASSISTANCE et par PREVEISO OBSÈQUES SA au capital de 500 000€, siège social : 16-18 boulevard de Vaugirard 75015 Paris, 409 463 866 RCS Paris.

- CAMCA Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole - société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Siège social : 53, rue La Boétie - 75008 PARIS, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro Siret 784 338 527 00053. Ces entreprises sont régies par le Code des Assurances, soumises au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) sise 4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09. Les contrats d'assurances dommages sont assurés par PACIFICA. Le contrat Garantie Perte d'emploi est assuré par PACIFICA. Il peut arriver que l'état de santé de l'emprunteur ne lui permette pas de bénéficier des conditions d'assurance standardisées. Les contrats d'assurance SécuriCOMPTE, SécuriWEB, SécuriBUDGET, SécuriPROTECTION, SécuriEPARGNE, SécuriLIVRETS, SécuriZEN, SécuriCOMPTE Découvert et SécuriTRESORERIE sont souscrits auprès de CAMCA.

² La garantie n'a pas vocation à se substituer aux obligations légales de la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel résultant des exigences du Code monétaire et financier et relatives à la fraude aux moyens de paiement (voir détail à la notice d'assurance).

SUCCESSION

Frais d'ouverture et de traitement de dossier de succession (à partir de 5 000 € d'actif successoral*, hors assurance vie)

1 % des avoirs avec un minimum de 80,00 € et un maximum de 750,00 €

Frais de gestion annuels (au delà d'un an)

85,00 €

AUTRES SERVICES

PROTECTION DES PARTICULIERS

Télésurveillance¹

Consulter votre conseiller

Téléassistance²

Consulter votre conseiller

STOCKAGE SÉCURISÉ DE VOS DOCUMENTS PERSONNELS

Mon Sécuricoffre +

Jusqu'à 5 Go de capacité de stockage

3,00 €/mois

Jusqu'à 50 Go de capacité de stockage

5,00 €/mois

MAGAZINES

Merci pour l'info Prestige (version numérique)

- Accès illimité au service de renseignements Allô Expert Merci pour l'info,
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.com,
- Mon Kiosque Presse avec accès à 8 titres (Merci pour l'info, Santé Magazine, Détente Jardin, Régal, Maison créative, Détours en France, Plus de Pep's, Parents)

48,00 €/an

Merci pour l'info Premium (version numérique)

- Accès illimité au service de renseignements Allô Expert Merci pour l'info,
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.com,
- Accès aux magazines Merci pour l'info avec 12 numéros par an dont ses guides pratiques

18,00 €/an

Merci pour l'info Essentiel (version numérique)

- Accès au service de renseignements Allô Expert Merci pour l'info (2 demandes par an),
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.com,
- Accès aux magazines Merci pour l'info avec 12 numéros par an dont ses guides pratiques

12,00 €/an

Option Papier : le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) et ses guides pratiques livrés à domicile.

38,08 €/an

Santé magazine

31,60 €/an

Détente Jardin

22,90 €/an

Régal

27,90 €/an

Maison Créative

23,90 €/an

Magazine Plus de Pep's

19,90 €/an

Détours en France

49,80 €/an

Parents

25,90 €/an

Merci pour l'info, abonnement annuel (prélèvement trimestriel)

56,08 €/an

BON À SAVOIR



SERVICE CLIENTS UNI-MÉDIAS

pour toute question relative aux publications

0 969 323 440 Service gratuit + prix appel

Ces publications sont éditées par la SAS UNI-MÉDIAS filiale de Presse du Groupe Crédit Agricole 22 rue Letellier 75015 PARIS.

La résiliation est possible et gratuite à tout moment auprès d'Uni-Médias.

*Actif successoral : la base de l'actif successoral est composée de la totalité des contrats individuels et de la moitié des comptes joints du défunt au jour du décès (hors assurance vie)

¹ Prestation de télésurveillance exécutée par NEXECUR PROTECTION (pour lequel le CA agit en qualité de mandataire), SAS au capital de 12 547 360 €, Siège social : 13, rue de Belle Île 72190 COULAINES, SIREN 799 869 342 RCS LE MANS - N° TVA FR 19 799869342 - Autorisation d'exercer CNAPS AUT-072-2118-05-28-20190389180 "l'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient".

² Les contrats de téléassistance sont proposés par NEXECUR Assistance, Groupe Crédit Agricole, Siège social : 13 rue de Belle Île 72190 COULAINES - SAS au capital de 23 450 € - SIREN 515 260 792 RCS LE MANS - N° TVA FR 88 515260792 - Code APE : 9609Z - DECLARATION SERVICE A LA PERSONNE N° 515260792 LE MANS - N° TVA FR 88 515260792 - Code APE : 9609Z - DECLARATION SERVICE A LA PERSONNE N° 515260792

RÉSOUTRE UN LITIGE

En premier recours, l'agence est à la disposition du client pour lui fournir tous les renseignements qu'il pourrait souhaiter sur le fonctionnement de son compte et sur l'utilisation des services mis à sa disposition ou pour répondre à ses éventuelles réclamations. Si aucune solution amiable n'a pu être trouvée, le client a la possibilité de faire appel au Service Qualité Clients qui s'efforcera de trouver la meilleure solution à son différend, en écrivant à l'adresse de la Caisse régionale - Service Qualité Clients, Crédit Agricole Touraine Poitou, 18 rue Salvador Allende - CS50 307 - 86008 POITIERS Cedex 1, ou en composant le 09 72 72 11 05 (prix d'un appel local quel que soit l'opérateur) ou au moyen du formulaire en ligne disponible sur credit-agricole.fr/ca-tourainepoitou *. L'agence ou le Service Qualité Clients confirmera la prise en charge de sa réclamation sous 10 jours ouvrables à compter de l'envoi de la réclamation et apportera une réponse au plus tôt et dans un délai de deux mois maximum à compter de l'envoi de la réclamation. Les cas particuliers : Toutefois, lorsque la réclamation porte, conformément à la réglementation, sur :

- Les frais ou réductions pour l'usage d'un instrument de paiement ;
- Le régime applicable aux instruments de paiement autres que le chèque ;
- Les services de paiement ;
- Les prestataires de services de paiement, l'agence ou le Service Qualité Clients confirmera la prise en charge de la réclamation sous 10 jours ouvrables à compter de la réception de la réclamation écrite et apportera une réponse sur support papier ou autre support durable convenu avec le client et dans un délai de 15 jours ouvrables suivant la réception de la réclamation. Si exceptionnellement une réponse ne peut être apportée au client dans un délai de 15 jours pour des raisons échappant au contrôle de la Caisse régionale, celle-ci envoie une réponse d'attente motivant le délai complémentaire nécessaire et précisant la date ultime à laquelle le client recevra une réponse définitive. Cette réponse définitive doit, quoi qu'il arrive, lui être adressée dans les 35 jours ouvrables suivant la réception de la réclamation.
- La souscription, gestion, application ou interprétation du contrat d'assurance et que la réponse apportée ne satisfait pas le client, ce dernier peut contacter le service Consommateurs ou Clients de la compagnie d'assurance concernée à l'adresse suivante :
 - Concernant les contrats assurés par Pacifica : Service Consommateurs Pacifica, 8-10, boulevard de Vaugirard 75724 Paris Cedex 15 ;
 - Concernant les contrats assurés par Predica : Predica - Service Clients 75724 Paris Cedex 15 ;
 - Concernant les contrats assurés par CAMCA : CAMCA - Service réclamations 53 rue La Boétie, CS 40107 75380 PARIS Cedex 08

En dernier recours, le client peut saisir gratuitement un médiateur si il a épuisé les premières voies de recours, ou si il a envoyé une réclamation écrite il y a plus de deux mois, qu'il ait reçu ou non une réponse. La demande doit être adressée au médiateur compétent dans un délai d'un an à compter de la réclamation écrite formulée auprès de la Caisse régionale (ou de la compagnie d'assurance concernée). La médiation prendra fin au plus tard dans un délai de 90 jours à compter de la date à laquelle la saisine du médiateur lui a été notifiée par ce dernier. Dans ce cadre, le client nous autorise expressément à communiquer au médiateur tous les documents et informations utiles à l'accomplissement de sa mission. Il nous délègue donc du secret bancaire le concernant, pour les besoins de la médiation.

Pour tout litige concernant les services et produits bancaires ou commercialisation des produits d'assurance distribués par la Caisse régionale : le Médiateur bancaire par voie postale (le Médiateur auprès de la FBF - CS 151 - 75422 PARIS Cedex 09) ou par voie électronique sur le site Internet : <https://lemediateur.fbf.fr/> *. Le client peut se renseigner sur le déroulement de cette procédure de médiation en consultant le site Internet du Médiateur bancaire. Pour tout litige relatif à des produits ou services financiers : le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) par voie postale (le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers, 17 Place de la Bourse - 75082 PARIS Cedex 02) ou par voie électronique via le formulaire de demande de médiation disponible sur le site Internet de l'AMF - Rubrique du Médiateur à l'adresse suivante : <http://www.amf-france.org> *. Pour tout litige relatif aux contrats d'assurance (hors commercialisation) : le Médiateur de l'Assurance par voie postale (le Médiateur de l'Assurance - TSA 50110 - 75441 Paris Cedex 09) ou par voie électronique sur le site Internet du Médiateur à l'adresse suivante www.mediation-assurance.org *. Ou intenter une action au civil. Pour tout litige relatif à un contrat ou une opération réalisé(e) en ligne, le client peut recourir à la plateforme européenne de Règlement des Litiges en Ligne accessible à l'adresse Internet suivante : <https://webgate.ec.europa.eu/odr> *

*Coût de communication ou de connexion variable selon votre opérateur ou votre fournisseur d'accès Internet.

CARTOGRAPHIE DES ZONES EUROPÉENNES



* Monaco, Andorre et le Vatican utilisent l'euro comme monnaie nationale mais ne font pas partie des pays de la zone euro. Les îles de Jersey, Guernesey et Man ont intégré la zone SEPA au 01/05/2016. **Pays de l'Union Européenne en zone euro** : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre (partie grecque), Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie. **Pays de l'Union Européenne en zone non euro** : Bulgarie, Croatie, Danemark, Hongrie, Pologne, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Suède. **Pays de l'AELE (Association Européenne de Libre Échange)** : Islande, Norvège, Liechtenstein et Suisse. **Pour la France** : départements et régions d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion et Mayotte), territoires de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et la partie française de Saint-Martin. Principauté de Monaco, Saint Marin, Ile de Jersey, Ile de Guernesey, Ile de Man, le Vatican et Andorre.

¹ Le Royaume-Uni est sorti de l'UE depuis le 1^{er} février 2020 mais reste membre de la zone SEPA et continue d'appliquer la réglementation européenne existante sous réserve d'évolutions.

GLOSSAIRE

Glossaire des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement

(Article D.312-1-1 I.A. du code monétaire et financier)

Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.)

Ensemble de services rendus par la banque disposant ou non d'agence ou de lieu d'accueil de la clientèle et utilisant les nouvelles technologies (Internet, téléphone...) pour réaliser à distance - tout ou partie - des opérations sur le compte bancaire.

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS

Le compte est débité des frais perçus au titre de l'abonnement au service des alertes ainsi que le cas échéant des frais perçus lors de chaque envoi de SMS.

Tenue de compte

L'établissement tient le compte du client.

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, au jour le jour.

Fourniture d'une carte de crédit (carte de paiement internationale à débit différé)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, à une date convenue. Elle permet également d'effectuer des retraits qui sont débités au jour le jour sur le compte.

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, après vérification automatique et systématique du solde (ou provision) disponible sur son compte.

Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)

Le client retire des espèces à partir de son compte, en euro avec une carte de paiement internationale depuis le distributeur automatique d'un autre établissement.

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement

Le compte est débité des frais perçus par l'établissement au titre de la cotisation à l'offre d'assurance.

Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel)

L'établissement qui tient le compte vire, sur instruction du client, une somme d'argent du compte du client vers un autre compte, à titre occasionnel.

Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)

Le client autorise un tiers (le bénéficiaire) à donner instruction à l'établissement qui tient le compte de ce client de virer une somme d'argent du compte du client vers celui du bénéficiaire. Cet établissement vire ensuite le montant considéré au bénéficiaire à la date ou aux dates convenues entre le client et le bénéficiaire. Le montant concerné peut varier. Le compte est débité des frais perçus par l'établissement pour le paiement d'un prélèvement SEPA présenté par le bénéficiaire.

Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)

Le client autorise un tiers (le bénéficiaire) à donner instruction à l'établissement qui tient le compte de ce client de virer une somme d'argent du compte du client vers celui du bénéficiaire. Cet établissement vire ensuite le montant considéré au bénéficiaire à la date ou aux dates convenues entre le client et le bénéficiaire. Le montant concerné peut varier. Le compte est débité des frais perçus par l'établissement pour la mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA.

Commission d'intervention

Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...).

MA BANQUE À DISTANCE

100 % EN LIGNE
100 % GRATUIT

ESPACE
PERSONNEL
EN LIGNE

APPLICATION
MA BANQUE

APPLICATION
PAIEMENT
MOBILE



CONSULTER ET GÉRER VOS COMPTES ET AVOIRS

Consulter le **solde** de vos comptes et vos relevés d'opérations

X

X

Éditer vos **RIB**

X

X

Gérer vos **prélèvements**

X

X

Faire vos **virements** unitaires ou permanents

X

X

Commander vos **chéquiers**

X

Consulter la synthèse de vos crédits

X

X

Activer / Désactiver vos **paiements à distance**

X

X

X

Modifier vos **plafonds carte**

X

X

X

Activer / Désactiver vos **achats à l'étranger**

X

X

X

Activer / Désactiver **le sans contact** de votre carte

X

X

X

Verrouiller temporairement votre carte en cas de perte

X

X

X

Découvrir toutes les **assurances et assistances** liées à votre carte

X

X

Paiement Paylib en magasin avec son mobile

paylib

paylib

Service de virement WERO - Application Ma Banque

WERO

Consulter vos **contrats d'assurances**

X

X¹

Télécharger vos **attestations d'assurances**

X

Déclarer vos **sinistres**

X

ÉCHANGER AVEC VOTRE CONSEILLER

Envoyer / Recevoir des e-mails depuis la **messagerie** de votre espace personnel

X

X

Prendre **rendez-vous** dans l'agenda de votre conseiller

X

X

Rechercher les **coordonnées de votre agence**

X

X



E-BOUTIQUE²

Assurance, Épargne, Magazines, acheter en ligne c'est possible 7j/7, 24h/24.
RDV sur le site Internet pour découvrir la E-boutique



Pour vous faire gagner du temps, plus de 1000 conseillers sont à votre écoute par téléphone et mail pour vous accompagner dans vos projets et vous faire bénéficier d'une consommation optimisée et personnalisée de vos services bancaires. La signature électronique de vos contrats est possible à distance sur votre espace sécurisé du site Internet credit-agricole.fr/ca-tourainepoitou

¹ Consultation possible uniquement pour le contrat multirisque habitation et pour les contrats d'assurance vie.

² Liste des produits éligibles accessible depuis la E-Boutique présente sur le site du Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou.

Document informatif à vocation non-publicitaire.

CRÉDIT AGRICOLE DE LA TOURAINE ET DU POITOU Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit - Siège social : 18 rue Salvador Allende - CS50 307 - 86008 - Poitiers - 399 780 097 RCS POITIERS. Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07 023 896. CPI 8601 2024 000 000 014 délivrée par la CCI de la Vienne, bénéficiant de Garantie financière et Assurance Responsabilité Civile Professionnelle délivrées par la CAMCA, 53 Rue de la Boétie, 75008 Paris
Identifiant unique CITEO FR234342_01VUOZ

